

## OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS DE LA BRESSE

### COMPLEXE PISCINE-LOISIRS

# PROTOCOLE DE DISTANCIATION PHYSIQUE ET DE GESTES BARRIERE SPECIFIQUES

Référent Covid-19 : Jérôme Curien – Responsable d'établissement

Version 3 /décembre 2020

En complément des différentes dispositions règlementaires déjà en vigueur pour l'exploitation d'un établissement aquatique, le protocole décrit ci-dessous les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 afin d'assurer la sécurité du personnel et des utilisateurs du complexe Piscine-Loisirs de La Bresse.

### **DISPOSITIONS GENERALES**

- Accueil uniquement des mineurs de plus de 11 ans.
- Adaptation de la FMI : 120 personnes (au lieu de 483 personnes) soit 1 baigneur pour 4 m<sup>2</sup> d'eau et 8m<sup>2</sup> de surface totale du hall bassin (bassins + plages)
- L'accès à l'établissement est interdit :
  - o aux personnes présentant les symptômes suivants : troubles respiratoires ou digestifs, maux de tête, fièvre
  - o aux enfants de moins de 11 ans non accompagnés d'un adulte responsable.
- Présence permanente d'un agent d'accueil et d'entretien supplémentaire pendant les horaires d'ouverture pour désinfection régulière en cours d'ouverture.
- Mise en place d'une procédure interne de suivi des cabines de change pour désinfection après chaque utilisation
- Désinfection régulière et suivie en cours de journée des zones de contact : poignées, interrupteurs, sanitaires, rampes d'escaliers etc
- Adaptation du protocole de nettoyage en routine selon les recommandations du HCSP.
- Port du masque obligatoire hors douches et hall bassins
- Renforcement de la signalétique et de l'information avec affichage des règles de distanciations sociales et des gestes barrières dans chaque espace.
- Matériel personnel :
  - o Sont autorisés : bonnets de bain, lunettes, pullboy, plaquettes de nage, brassards, ceintures de flottaison, palmes, planches
  - o Ne sont pas autorisés : ballons, frites, bouées, tout matériel de jeux ou jouets
- Modification par avenant du règlement intérieur prenant en compte les dispositions s'appliquant aux utilisateurs
- Formation du personnel aux différentes dispositions prises

## **DISPOSITIONS SPECIFIQUES A CHAQUE ESPACE**

### **HALL D'ACCUEIL - CAISSE**

- Portes d'entrées laissées ouvertes autant que possible
- Mise en place d'un distributeur de gel hydroalcoolique sans contact dans le sas d'entrée
- Séparation des flux entrée-sortie
- Suppression du mobilier d'attente
- Condamnation des zones d'attente et de regroupement (marches d'escaliers)
- Distributeur d'accessoires piscine déplacé près de la caisse pour désinfection après utilisation
- Marquage au sol des distances à respecter dans la file d'attente
- Caisse équipée de plexiglass
- Paiement sans contact possible. A défaut, désinfection régulière du TPE
- Mise hors service des sèche-mains soufflants dans les toilettes publiques ; remplacés par papier essuie-mains.
- Signalétique renforcée
- Désinfection régulière des tourniquets d'entrée

### **VESTIAIRES :**

- Mise en place d'une procédure interne de suivi des cabines de change pour désinfection après chaque utilisation
- Cabines de change verrouillables par l'utilisateur
- Affectation de casiers à chaque cabine
- Condamnation des casiers dans les zones de passage ou éloignés des cabines (soit 120 casiers disponibles au lieu de 480)
- Mise hors service des sèche-cheveux
- Distributeur de gel hydroalcoolique à la sortie des vestiaires
- Distributeur de savons dans les toilettes
- Installation de poubelles à masques
- Augmentation de l'apport d'air neuf
- Renforcement de la signalétique pour favoriser la marche en avant

### **DOUCHES :**

- Distributeurs de savon à disposition
- Signalétique renforcée sur l'obligation de la douche et du passage par le pédiluve.

### **HALL BASSINS**

- Fermeture des espaces de repos intérieurs (plages chauffantes)
- Mise en place d'une procédure de gestion et de suivi du prêt de matériel d'apprentissage avec bac propre / bac sale.
- File d'attente toboggan en bas de l'escalier avec gel hydroalcoolique
- Distributeur de gel hydroalcoolique à disposition
- Signalétique renforcée

**SPA (1 bain à bulles dans le hall bassin)**

Fermé

**ESPACE BIEN ETRE (2 saunas – 1 hammam)**

Fermé

**ACCES PERSONNES A MOBILITE REDUITE**

Sans changement car accès, vestiaires, sanitaires et douche adaptés et séparés du public

**SAUVETAGE – SECOURISME**

- Formation du personnel aux protocoles de sauvetage et de secourisme adaptées à la situation selon les recommandations émises par les organismes compétents en la matière.
- Fourniture d'un masque chirurgical aux victimes

**DISPOSITIONS RELATIVES AU PERSONNEL**

L'ensemble du personnel disposera du matériel de protection individuelle (masques et/ou visières, gants, gel hydroalcoolique).

Une formation sera assurée pour l'application de ce protocole.

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Les horaires d'ouverture au public sont adaptés pour permettre un renforcement du nettoyage/désinfection.

La piscine est ouverte uniquement par demi-journée.